



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE



FNARS Bourgogne

2012

Catalogue de formation

115 et téléphonie sociale: Une aide à distance

~~~

**Gérer la souffrance psychique et les troubles psychiatriques dans le cadre de l'insertion professionnelle**

~~~

Le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : aspects juridiques, impacts, enjeux et procédures des nouvelles lois (DALO, MOLLE)

~~~

**Accompagnement des publics placés sous main de justice et aménagement de peine**

~~~

Se former à l'évaluation Interne

115 et téléphonie sociale

Une aide à distance

Le métier d'écouter correspond aux profils de la téléphonie sociale : il s'agit de proposer une aide à distance à des personnes dont il faut décoder l'appel. La fonction première de l'écouter 115 est, comme son nom l'indique, d'écouter, c'est-à-dire évaluer, diagnostiquer, orienter, mais aussi informer sur les solutions d'accueil au niveau du département. La région Bourgogne rassemble 4 gestionnaires de 115 qui se trouvent dans des configurations diverses : milieu urbain, rural, écoutants spécifiques ou non, intégration dans un SIAO, coordination départementale, etc.

Cette formation a pour objectif de s'adresser aussi bien à des travailleurs sociaux, des veilleurs de nuits, des écoutants 115 ayant déjà une expérience professionnelle significative ou non, afin de ne pas avoir d'approche spécifique, les profils des écoutants étant multiples.

Objectifs

Ce stage doit permettre de :

- Cerner le 115 dans son environnement local ;
- Préciser les missions de l'écouter ;
- Développer les compétences d'écoute et de conduite d'entretien spécifique au 115.
- Faire le point sur les points forts et points faibles de l'équipe 115 et trouver des solutions

Démarche pédagogique

- Echanges d'expériences et analyse des pratiques
- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices d'entraînement : simulations et jeux de rôle enregistrés suivis d'analyse en groupe
- Echange avec des intervenants extérieurs

Contenu

Les enjeux, le contexte politique, la coordination territoriale ;

Les écoutants : représentations et définition ;

L'appelant et l'usager: quelles attentes? ;

L'entretien d'aide au téléphone : spécificités, techniques d'écoute et de communication ;

La voix : intonation, respiration, timbre, rythme, registres de langage, silence ;

Le traitement de l'agressivité, de la violence et autres situations difficiles.

Public

Toute personne investie dans la fonction d'écoute au téléphone et, tout particulièrement, dans l'accueil téléphonique au 115.

Formateur:

Didier GIROUX

Durée

4 jours (2+2 avec une intersession d'un mois)

Dates

Session 1 :

2 jours mi-février 2012

Session 2 :

2 jours mi-Avril 2012

Lieu

À définir en fonction des participants

Coût:

412 Euros

Minimum 7 stagiaires

Contact/inscription

Lise COMBES Chargée de mission

FNARS Bourgogne:
lise.combes@fnars.org
LD: 03 85 21 36 36



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE

FNARS Bourgogne

Stage de
Formation

Gérer la souffrance psychique et les troubles psychiatriques dans le cadre de l'insertion professionnelle

Les encadrants techniques et les chargés d'insertion se trouvent souvent démunis dans leur fonction face à la souffrance psychique et aux troubles psychiatriques de certains salariés en insertion.

Cette formation a pour but de les aider à mieux identifier à appréhender ces problématiques.

Objectifs

- S'approprier les savoirs de base en santé mentale ;
- Distinguer ce qui relève de la souffrance psychique et de la psychiatrie ;
- Identifier les institutions et professionnels relais ;
- Mettre en œuvre un accompagnement concerté et pluridisciplinaire en direction de personnes en souffrance psychique ;
- Prendre en compte les comportements liés à cette souffrance dans la gestion d'un groupe.

Contenu

Session 1 :

Représentations et concepts

Intersession :

Travail de repérage des partenaires de la santé mentale sur les territoires

Session 2 :

Positionnement de l'accompagnant dans le parcours d'insertion

Démarche pédagogique

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Mises en situations
- Débats et échanges sur les pratiques et les savoir-faire des participants

Public

Les professionnels de l'insertion par l'activité économique (encadrants techniques, conseillers professionnels en insertion)

Formatrice

Chantal BURGEAT
psychosociologue

Durée

4 jours (2+2 avec une intersession d'un mois)

Dates

Session 1 :
2 et 3 Février 2012

Session 2 :
19 et 20 Mars 2012

Lieu

FJT Espace Saint EX
71400 AUTUN

Coût

Adhérents : 600 euros
Non adhérents : 800 euros

Minimum 7 stagiaires

Contact/inscription

Amélie Appéré de Sousa
chargée de mission
a.de.sousa@fnars.org
LD: 03 85 21 94 68



LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE

FNARS Bourgogne

Stage de
Formation

Le logement et l'hébergement des personnes défavorisées : aspects juridiques, impacts, enjeux et procédures des nouvelles lois (DALO, MOLLE)

En pratiquant l'hébergement en appartements éclatés, en développant la sous-location, en créant de nouveaux modes d'accueil, (etc.) les associations sont sorties du seul domaine du social pour s'engager dans des relations contractuelles nouvelles avec les occupants (contrat de location, de sous-location, d'hébergement, etc.) Ces statuts temporaires et dérogatoires au droit commun de la location soulèvent de nombreuses interrogations. Parallèlement, un Droit Au Logement Opposable est entré en vigueur le 1er janvier 2008. Comment s'exerce ce droit? Quels sont les impacts des nouvelles lois (DALO, MOLLE) pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées? Quels effets sur le logement d'abord?

Objectifs

- Clarifier le cadre juridique des différents dispositifs autour du logement des personnes défavorisées (notamment l'intermédiation locative) ;
- Confronter ce cadre juridique à la pratique des travailleurs sociaux.
- Mettre en perspective avec les notions du logement d'abord
- Loi DALO : comprendre le fonctionnement de la commission, le recours amiable et contentieux.
- Mesurer les conséquences de la loi DALO et de la loi MOLLE pour les personnes défavorisées

Démarche pédagogique

- Apports théoriques, législatifs
- Etudes de cas
- Travail en ateliers

Contenu

- Contrats d'hébergement et de sous-location : les grands principes
- L'intermédiation locative dans le parc privé et dans le parc social
- Les baux glissants
- Les clauses abusives ou illicites
- Présentation juridique du cadre légal et réglementaire du Droit au Logement Opposable ;

Public

Les travailleurs sociaux, chefs de service, responsables, travaillant dans le domaine du logement et/ou de l'hébergement

Formateurs

Perrine DUBOIS, chargée de mission logement Fnars

Durée

2 jours

Dates

22 -23 septembre 2012

Lieu

Dijon

Coût

Adhérents : 120 euros

Non adhérents : 150 euros

Minimum 7 stagiaires

Contact/inscription

Yann EVEN
délégué régional FNARS
y.even@fnars.org

LD: 03 85 21 94 67

Public

Les candidats à la formation peuvent être des professionnels des structures appelées à accueillir des personnes sortant de prison ou en aménagement de peine. (Hébergements, Logements intermédiaires et IAE)

Formateur:

Annick DORLEANS, de l'ARAPEJ

Durée

4 jours : 2+2 (avec une intersession d'un mois)

Dates

Session 1 : Mai 2012

Session 2 : juin 2012

Lieu

Dijon

Coût

Adhérents : 600 euros

Non adhérents : 800 euros

Minimum 7 stagiaires

Contact/inscription

Yann EVEN
délégué régional FNARS
y.even@fnars.org
LD: 03 85 21 94 67

Accompagnement des publics placés sous main de justice et aménagement de peine

Les associations sont de plus en plus sollicitées pour accueillir et mettre en place un accompagnement pour des personnes sortant de prison ou dans le cadre de mesures d'aménagement de peine.

L'accompagnement de ce public appelle des connaissances pratiques et interventions socio-éducatives spécifiques liés notamment au cadre judiciaire.

Objectifs

- Permettre un échange de pratique entre acteurs du placement extérieur;
- Approcher le placement extérieur et favoriser une approche de cette mesure pour les associations;
- Acquérir une première connaissance du cadre judiciaire et de l'aménagement de peine;
- Comprendre les spécificités du travail dans le cadre des aménagements de peine;
- Approcher les modalités d'exécution de la peine;
- Approfondir des connaissances pour mieux appréhender le parcours du sortant de prison;
- Permettre le développement d'un réseau de partenaires d'entreprises, d'associations et d'institutions

Démarche pédagogique

- Apports théorique et législatifs
- Débats et échanges sur les pratiques
- Mise en situation, jeux de rôle
- Intervention professionnels de la justice

Contenu

Connaissance et approche général en matière juridique et droit pénal;

Organisation judiciaire et chaîne pénale;

Les différents types de mesures et les complémentarités;

Relations magistrats, service pénitentiaires et autres partenaires;

Les spécificités de l'accompagnement socio-éducatifs dans le cadre des mesures d'aménagement de peine;

Rôles et fonction des intervenants;

Intérêts et effets pour la personne.

Se former à l'évaluation Interne

La loi du 2 Janvier 2002-2 accorde une place éminente à l'évaluation interne, abordée sous l'angle de la qualité du service rendu à l'usager. L'évaluation vise à :

- instaurer un débat sur les valeurs et les moyens des actions conduites
- Produire une analyse ciblée des écrits
- Définir des points d'amélioration

La loi du 3 Novembre 2010 rappelle les échéances de l'évaluation interne. Pour les structures créées avant 2002, une évaluation interne doit être communiquée au plus tard en janvier 2014 à l'autorité compétente et une évaluation externe doit être effectuée au plus tard en janvier 2015. Pour les autres structures, l'évaluation interne doit être communiqué 3 ans avant la date de renouvellement.

Objectifs:

- Connaitre le cadre réglementaire de l'évaluation interne;
- Adapter la démarche à son établissement;
- Transmettre le cadre méthodologique et évaluatif de base;
- Concevoir le cadre du déploiement de la démarche et le référentiel d'évaluation;

Démarche pédagogique:

- Mise en place de module avec une journée d'intervention sur site
- Echanges d'expériences et analyse des pratiques
- Jeux de rôle suivis d'analyse en groupe
- Utilisation des supports interne Projet d'établissement, associatif....
- Intervention sur site

Contenu:

Rappel des objectifs et des règles du jeu;

Présentation des concepts de l'évaluation (interventions acteurs externes) et des différentes phases;

Les composantes et l'architecture du référentiel;

La communication interne et externe sur l'évaluation;

Construction et mise en œuvre du référentiel;

Organiser la participation des usagers;

Analyse et retour de l'expérience sur le déploiement;

Exploitation des résultats et plan de progrès;

Travail sur les objectifs, le calendrier, les indicateurs, les tableaux de bord;

Utilisation des résultats dans la prise en charge des personnes.

Public

Les candidats à la formation peuvent être des chefs de service et/ou des référents évaluation.

Formateur:

Yann EVEN, délégué régional FNARS Bourgogne,

Et intervenants externes

Durée

8 jours dont une journée sur site.

Dates:

Démarrage en Septembre 2012

Lieu

Dijon ou Autun

Coût

Adhérents : 1080 €

Non adhérents : 1480 €

Minimum 8 stagiaires

Contact/inscription

Yann EVEN
délégué régional FNARS
y.even@fnars.org
LD: 03 85 21 94 67

Informations pratiques

Comment s'inscrire ?

- L'inscription est effective à réception du **coupon réponse accompagné de votre règlement**.
- Chaque stagiaire recevra une **convocation lui confirmant son inscription** ainsi que les date et le lieu de déroulement du stage
- Une **convention de formation**, une **attestation de présence** et une **facture** vous seront délivrées afin de permettre à votre employeur de pouvoir bénéficier d'une prise en charge par son OPCA (Organisme Paritaire Collecteur

Prise en charge des coûts de formation

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la **prise en charge totale ou partielle des coûts de formation** (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple)
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCA ou la Fnars Bourgogne (03 85 21 94 67).

En cas d'annulation

- La Fnars Bourgogne **se réserve la possibilité d'annuler le stage dix jours avant le début de la formation** en cas d'un nombre de participants insuffisant pour couvrir les frais d'organisation.
- Par ailleurs un **désistement de stagiaire moins de 10 jours avant la formation ne donnera pas lieu à remboursement**.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la Fnars procédera par **date d'inscription**, avec possibilité de constituer une liste d'attente pour le prochain stage.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courrier accompagné du règlement

Au moins un mois avant le début de la formation

À FNARS Bourgogne - 80 rue de Lyon 71000 MACON

☎ 03.85.21.94.67 - 📠 03.85.21.94.60 - ✉ bourgogne@fnars.org

Formation

Titre :

Date (s) : Lieu

Coût :

Stagiaire

Nom et Prénom

Fonction.....

Organisme employeur

Adresse

.....

@ ☎

Je m'inscris à la formation ci-dessus. Le coût sera pris en charge :

Accord de prise en charge

Nom de l'organisme prenant en charge le coût de la formation.....

Représenté par M. Fonction.....

Donne son accord pour prendre en charge le coût de la formation indiquée ci-dessus.

Ci-joint un chèque d'un montant de Euros

Fait à.....le.....

Signature et cachet de l'organisme